

COMPTE-RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 2018

Présents : Tous les membres du Conseil Municipal en exercice à l'exception de Madame Marie-Noëlle RAINON et Messieurs Alain COLLIGNON et Émilien HAUTEM, absents excusés ayant donné pouvoir.

Le Conseil Municipal, après étude, décide :

- À l'unanimité des membres présents de procéder au virement de crédit suivant afin de pouvoir payer la facture de l'entreprise LECQ Pierre Menuiserie dans le cadre de l'installation des fenêtres du logement communal – Impasse des écoles :
 - En Fonctionnement : - 1 000.00€
 - En Investissement : + 1 000.00€ opération n°1059 «Rénovation de bâtiment».

- Le Conseil décide de procéder (avec 9 voix pour et 2 abstentions) au virement de crédit suivant afin de pouvoir payer la facture de l'entreprise HAUTEM Électricité dans le cadre de la création des poteaux incendie, le Maire précise que des éléments imprévus ont nécessité des travaux supplémentaires:
 - En Fonctionnement : - 1 600.00€
 - En Investissement : + 1 600.00€ opération n°1067 «Création poteaux incendie».

Séance levée à 23h50

Le Maire,

Richard FERNANDEZ